



RCS : DIJON

Code greffe : 2104

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

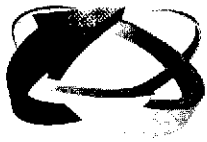
Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1995 B 00393

Numéro SIREN : 402 053 821

Nom ou dénomination : 2M 2S MECANIKES MAINTENANCES SOUDURES SYSTEMES

Ce dépôt a été enregistré le 26/11/2012 sous le numéro de dépôt 6329



BF AUDIT
D A N T E N A T I O N
SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

- * COMMISSARIAT AUX COMPTES
- * AUDIT CONTRACTUEL
- * AUDIT ACQUISITION/CESSION

**2M 2S MECANIKES MAINTENANCES
SOUDURES SYSTEMES**

*Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 76.225 Euros*

Crépand
21500 MONTBARD

402 053 821 RCS MACON

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon
le2.6..NOV. 2012
sous le n° A

6329

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA
TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE
DE SARL EN SAS**



Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de Commissaire aux Comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du Code de Commerce et, d'autre part, de Commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même Code par décision unanime des associés en date du 9 novembre 2012, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer en application des dispositions de l'article R.224-3 du Code de Commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes, relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité d'exploitation.

La synthèse de notre analyse est la suivante :

- les derniers états financiers annuels clos le 31 mars 2012 qui ne comportent que six mois d'activité suite au changement de date de clôture affichent :
 - *un chiffre d'affaires de K€.1.124, soit une baisse de l'activité de l'ordre de 10% (en variation proratisée) par rapport à l'exercice précédent ;*
 - *une marge brute nette de sous-traitance de 55 % contre 35,9% pour la période précédente ;*
 - *un résultat net bénéficiaire de K€.126 en progression de 41,6 % par rapport au 30 septembre 2011 ;*
 - *une trésorerie excédentaire de K€.286 ;*
 - *l'absence totale d'endettement financier.*



- les équilibres financiers sont très satisfaisants et n'appellent pas de commentaires particuliers de notre part.
- les performances dégagées sur les premiers mois de l'exercice en cours sont en ligne avec les commentaires précédents.

MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes, relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondage les éléments constitutifs du patrimoine de la société en terme d'existence, d'appartenance et d'évaluation,
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Caluire,

Le 15 novembre 2012

Le Commissaire à la transformation

BF AUDIT Partenaires

Frédéric BRÉJON